

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 13 JANVIER 2025**

L'an Deux Mil vingt-cinq, le 13 janvier à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune *d'HOSTUN* dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de **Monsieur Bruno VITTE**, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

présents : 10 représentés : 13 votants : 13

Quorum : 8 Date de convocation du conseil municipal : 6 janvier 2025

Présents : Monsieur Bruno VITTE Maire, Madame Jeannine FOURNAT, Monsieur Benoît VILLARD, Madame Françoise CELERIEN, Madame Monique DA COSTA, Messieurs Patrice BERTRAND, François CHIEUX, Madame Delphine HUGOT, Messieurs Arnaud LAVENDOMNE et Joel RIMET.

Excusés : Madame Martine SUNDBERG représentée par Madame Françoise CELERIEN  
Monsieur Roger CHARVIN représenté par Bruno VITTE  
Monsieur Henri DUC représenté par Jeannine FOURNAT

Absents : Monsieur Mathieu GASCARD.

**ORDRE DU JOUR :**

- Décision modificative – Budget principal
- Demande de subvention- Entretien des terrains
- Accord subvention AM26
- Accord subvention MFR Anneyron
- Raccordement réseau SDED
- Plan prévisionnel investissement 2025
  
- Informations diverses
  - Cérémonie des vœux
  - Loi APER

Monsieur Monique DA COSTA a été élue secrétaire de séance.

***LE COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 25 NOVEMBRE 2024  
EST APPROUVE A L'UNANIMITE***

***Décision modificatif – Budget principal***

Jeannine FOURNAT indique que la trésorerie nous demande de régulariser de compte à compte certains éléments.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

***Demande de subvention – Entretien des terrains et homologation***

Monsieur le Maire rappelle qu'afin d'améliorer les terrains de football, il convient de les regarnir en sable. D'autre part dans le but d'homologuer le terrain d'entraînement des mains courantes doivent être ajoutées à celui-ci.

Afin de financer ces travaux la commune sollicite une aide financière auprès de l'agglomération et du

conseil départemental pour le projet suscité.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

### ***Subvention AM 26 – Soutien Mayotte***

Une situation de crise majeure frappe depuis plusieurs jours le Département de Mayotte en raison du cyclone Chido qui a dévasté ce territoire le 14 décembre dernier.

L'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalités de France a appelé les communes et intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population et exprimer leur solidarité avec les Maires mahorais.

Le Gouvernement français et l'ensemble des associations humanitaires sont également mobilisés pour organiser les opérations de secours.

Sensible aux drames humains provoqués, la commune d'Hostun tient à apporter son soutien et sa solidarité avec les habitants de Mayotte.

La commune d'Hostun souhaite également soutenir financièrement les actions de secours engagées et prendre sa part, dans la mesure des moyens dont elle dispose, dans l'élan de solidarité qui se met en place.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

### ***Subvention MFR Anneyron***

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal la demande de subvention pour l'année 2025, présentée le 14 novembre 2024 par la MFR (Maison Familiale Rurale) de Anneyron

Il précise que cet établissement reçoit un élève habitant notre commune.

Aussi, l'assemblée décide d'attribuer une subvention à la MFR d'Anneyron pour un montant de 50 € par élève.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité cette subvention.

### ***Raccordement SDED***

Monsieur le Maire informe que le SDED a étudié un projet de renforcement du réseau BT sur la commune : Combe de Sarron sans participation financière de la commune.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

### ***Informations et sujets divers***

-Cérémonie des vœux : Mise ne place d'un bon d'achat dans nos commerces pour les nouveaux arrivants

-Loi APER : François CHIEUX est nommé référent pour recenser des zones concernant les énergies renouvelables afin de compléter la carte de l'Agglo.

*La séance est levée à 21 heures 30.*

**Prochaine réunion le lundi 3 mars 2025 à 19h00**